

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion du mardi 3 février 2020

19 h 00

École secondaire Roger-Comtois

Sont présents (es) :

Mesdames

Roxanne Bolduc

Marie-Ève Levasseur

Lise St-Laurent

Marie-Ève Marmen

Laurie L'Hérault

Andrée Raymond

Audrey L. Émond

Caroline Rochette

Messieurs

Patrick Gravel

Jésus Jérôme Lacroix

Jean-François Beaumont

Wylliam Cameron

David Proulx

Sont absents : Lynda Riverin, Michel Tousignant, Isabelle Labbé

Invitée : Émilie Houde stagiaire en enseignement

19-03-01 **Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

Monsieur Jésus Jérôme Lacroix souhaite la bienvenue aux membres. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

19-03-02 **Interventions du public**

Madame Andrée Raymond, au nom de monsieur Christian Camiré, informe les membres de l'intention des services éducatifs des jeunes de la commission scolaire de la Capitale de ne pas régulariser deux postes d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dès l'an prochain. Cette décision pourrait avoir une incidence sur les services offerts aux élèves de l'école secondaire Roger-Comtois si les mandats liés à ces deux postes sont redistribués entre les autres animateurs.

19-02-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PRÉAMBULE : Monsieur Jésus Jérôme Lacroix demande si des gens ont des points à ajouter à l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT : que le président et la directrice ont élaboré l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Marie-Ève Marmen, secondé par monsieur David Proulx, il est résolu à l'unanimité ; CÉ-19/20-15

D'ADOPTER: l'ordre du jour proposé avec l'ajout d'un point 7.4 : Campagne de financement.

19-03-04 Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019

PRÉAMBULE : Monsieur Jésus Jérôme Lacroix demande aux membres du conseil qui ont assisté à cette réunion s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

CONSIDÉRANT : que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2019, plus de six heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Marie-Ève Levasseur secondé par madame Lise St-Laurent, il est résolu à l'unanimité; CE-19/20-16

DE DISPENSER : le secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2019

D'ADOPTER : le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2019.

19-03-05 Correspondance

Aucune correspondance n'est soumise à l'attention des membres du conseil d'établissement.

19-03-06 Reddition de comptes**19-03-06.1 Rapport de la présidence**

Aucune intervention du président.

19-03-06.2 Rapport de la direction

Aucune intervention de la direction. Les éléments à apporter à l'attention du conseil d'établissement sont à l'ordre du jour de la rencontre.

19-02-06.3 Rapport du représentant au comité de parents

Madame Marie-Ève Levasseur fait part des éléments discutés aux deux derniers comités de parents, soit : les frais exigés aux parents, la demande de nouvelle école secondaire dans le secteur nord de la commission scolaire, les calendriers scolaires et le prix reconnaissance d'un bénévole par la Fédération des comités de parents. Le congrès de la Fédération des comités de parents aura lieu au Saguenay. Elle informe les parents d'une conférence gratuite à leur intention.

19-02-06.4 Rapport du parlement étudiant

Les représentants étudiants dressent un bilan des activités de la semaine de Noël. Le *Kahoot* (quiz interactif), le rigodon et le karaoké se sont bien déroulés. Des collations gratuites, offertes par des commanditaires, ont été distribuées à l'arrivée des élèves lors de la semaine d'examens de décembre. Les représentants informent les membres que l'aménagement de la salle d'art dramatique en salon étudiant est en cours. Une journée thématique est en préparation pour la St-Valentin. Pour l'occasion, les élèves pourront se vêtir en rouge ou s'habiller chic. Il y aura une vente de toutou. Le conseil d'élèves prépare une journée « cabane à sucre ». Aussi, un sondage sera adressé à tous les élèves en vue de connaître leurs intérêts pour l'organisation des activités parascolaires de l'an prochain. Les élèves demandent à la direction d'ajouter des tables à pique-nique et des tables de ping-pong en béton sur les terrains de l'école. Finalement, les étudiants mentionnent que le logo des items de la garde-robe devrait être imprimé et non brodé pour assurer un meilleur confort. Ils aimeraient aussi ajouter des items à la collection de la garde-robe scolaire.

19-03-07 Dossiers pour décision

19-03-07.1 Approbation – sorties éducatives et voyages

PRÉAMBULE: Madame Laurie L'Hérault présente la programmation des sorties éducatives et des voyages;

CONSIDÉRANT : que les sorties éducatives doivent être adoptées par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur David Proulx, secondé par monsieur Jésus Jérôme Lacroix il est résolu à l'unanimité ; CÉ 19/20-17;

D'ADOPTER : les sorties éducatives et voyages.

19-03-07.2 Grille-matières 2020-2023

PRÉAMBULE : Madame Laurie L'Hérault présente la grille-matière du secteur régulier pour les années 2020-2023;

CONSIDÉRANT: que le temps alloué à chaque matière doit être approuvé par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE: sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix, secondé de madame Marie-Ève Marmen, il est résolu à l'unanimité; CÉ 19/20-18

D'APPROUVER : la grille-matières du secteur régulier 2020-2023.

19-03-07.3 Modification de date pour la rencontre du 26 mai 2020

PRÉAMBULE : Madame Laurie L'Hérault nous présente une modification au calendrier des rencontres;

CONSIDÉRANT: que le calendrier doit être adopté par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Caroline Rochette, secondé de madame Marie-Ève Marmen, il est résolu à l'unanimité; CÉ 19/20-19

D'ADOPTER : la modification proposée au calendrier, soit de tenir la rencontre le 25 mai au lieu du 26 mai.

19-03-07.4 Campagne de financement – voyage PEI de 2020-2021

PRÉAMBULE : Madame Laurie L'Hérault nous présente des projets de campagne de financement pour le voyage de PEI 2020-2021;

CONSIDÉRANT : que les campagnes de financement matière doivent être adoptées par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix, secondé par madame Marie-Ève Marmen, il est résolu à l'unanimité; CÉ 19/20-20

D'ADOPTER : les campagnes de financement pour le voyage du PEI de 2020-2021.

19-03-08 Dossiers pour consultation**19-03-08.1 Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers.**

PRÉAMBULE : Madame Laurie L'Hérault présente les principaux amendements à la politique relative aux contributions financières des parents et des usagers de la commission scolaire de la Capitale.

CONSIDÉRANT : qu'en vertu de l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Roger-Comtois sur la Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers;

CONSIDÉRANT : la présentation de la consultation faite par madame Laurie L'Hérault, directrice de l'établissement;

CONSIDÉRANT: les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Roger-Comtois;

EN CONSÉQUENCE : Sur proposition de monsieur Jean-François Beaumont, appuyé par madame Marie-Ève Marmen, il est résolu à l'unanimité ; CÉ 19/20-21

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissements par la Commission scolaire de la Capitale.

19-03-08.2 Critères de sélection des directions d'école

La direction présente et consulte les membres sur les critères de sélection du directeur d'école.

19-03-09 Dossiers pour information**19-03-09.1 Écoles secondaires : organisation des services et enjeux d'espace**

La direction informe le conseil d'établissement du bilan des analyses menées à l'automne en lien avec la capacité fonctionnelle d'accueil de l'école. La capacité fonctionnelle d'accueil en 2006 était de 2300 élèves. Le ministère reconnaît une capacité fonctionnelle d'accueil de 2000 élèves. Les récentes analyses démontrent une capacité de 1700 élèves. Elles seront présentées au Ministère dans le processus de demande d'une nouvelle école dans le secteur Nord de la commission scolaire. Madame Laurie L'Hérault présente le document *Écoles secondaires : organisation des services et enjeux d'espace – Rapport synthèse 2019-2020*.

L'espace est restreint au niveau des gymnases, des laboratoires de sciences et des locaux standards de classe. Des solutions sont à l'étude en collaboration avec les architectes de la commission scolaire.

19-03-10 **Varia**

Aucun point abordé.

19-03-11 **Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT : que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix, secondé par madame Lise St-Laurent il est résolu à l'unanimité; CÉ-19-20/22

DE LEVER : l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 17.

Caroline Rochette
Secrétaire de la rencontre

Signature du président

Signature de la directrice